DEMANDE POUR TENIR UN TEST BON VOISIN CANIN

- Toutes les parties du formulaire doivent être remplies.
- Les tests BVC doivent être approuvés par le siège social du CCC au moins 30 jours avant le test.

LE PROGRAMME BON VOISIN CANIN DU CLUB CANIN CANADIEN
5397, AVENUE EGLINTON OUEST, BUREAU 101, ETOBICOKE, ONTARIO, M9C 5K6
• BUREAU DES COMMANDES : 1-800-250- 8040 • COURRIEL : INFORMATION@CKC.CA

Les tests Bon Voisin Canin doivent être ouverts à tous les propriétaires de chiens, non seulement aux membres de l'organisation qui tient l'événement.
Tous les tests doivent être conformes à 100 % aux étapes du guide des tests.

Nom de l'organisme qui parraine le test : _____

Adresse de l'organisme qui parraine le test : _____

Si votre organisme ou club n'est pas reconnu par le CCC, les droits requis doivent être joints à la demande.

Date du test : _____ ☐ **Intérieur** ☐ **Extérieur**

Lieu du test : _____
(nom du lieu, adresse, ville, province)

Veuillez fournir des détails sur le lieu du test et qu'il y aura beaucoup de bruit et de distractions.

_____

Nom de la personne-ressource : _____

Numéro de téléphone de la personne-ressource : _____ **Adresse électronique :** _____

ÉVALUATEURS

Nom	Adresse	Nº d'adhésion au CCC

_____ Signature de la personne-ressource

_____ Date

Mode de paiement
- Pour connaître les droits applicables, veuillez consulter le tarif en vigueur à l'adresse www.ckc.ca.
- LES DROITS POUR LES ORGANISMES ET CLUBS NON RECONNUS PAR LE CCC DOIVENT ÊTRE INCLUS.

☐ Visa ☐ MasterCard ☐ Cheque made out to "The Canadian Kennel Club (please ensure to calculate applicable taxes for your province)。

Numéro de carte de crédit

Date d'expiration

Numéro CVV

Nom du titulaire de la carte en caractères d'imprimerie

Signature du titulaire de la carte

À l'usage du bureau

Date de réception

Date d'approbation

Approuvée par le CCC